



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1838>

# **La Centrale de Gardanne a été mise sous protection des salariés, le site est occupé depuis le 12 octobre 2021**

- Luites - Centrale de Gardanne -  
Date de mise en ligne : mercredi 13 octobre 2021

---

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

---



Depuis le 18 août dernier GazelEnergie, avec la complicité de l'Etat, a mis en oeuvre son plan de licenciements.

La désorganisation de l'entreprise qui en résulte ne permet pas à la Tranche 4 Biomasse de fonctionner, d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du site ainsi que celle des riverains.

Afin de préserver l'outil industriel, les travailleurs de la Centrale de Gardanne, avec leur syndicat CGT, l'UD CGT 13 et la FNME CGT ont décidé de mettre le site sous leur protection.

L'Etat et GazelEnergie doivent prendre leurs responsabilités et créer les conditions pour que des solutions soient trouvées permettant d'assurer l'avenir industriel du site, développer l'emploi, répondre aux besoins en énergie pour tous. Cela passe par la réalisation d'un projet industriel. Et il y en a.

L'Union Locale CGT d'Arles apporte tout son soutien aux travailleurs de la Centrale de Gardanne et leur syndicat CGT dans la lutte qu'ils mènent pour défendre leur outil de travail et faire aboutir un projet industriel permettant de préserver l'emploi et répondre aux besoins en énergie pour tous.



La Marseillaise 13.10.21 pages 2 et 3



La Provence 13.10.21